

COMPTE RENDU de CONSEIL d'ECOLE

Année scolaire 2021-2022

Ecole : Ecole Antonin PERRIN		Commune : Villeurbanne
Date : 07 /03/2022	Participants : - Enseignants : MICHENET-MAGIS Emmanuelle, MAESO Florence, DELEFOSSE Aude, BROTONS Florian, KEMPF Cécile, VRASTOR Prisca, GIRAUD Françoise, OLIVIER Jory, RASTELLO Cathy, LECLET-GUILLOT Natalia, PECHOUX Pauline, CURTIS Cécile, GUYOT Morgane, MARCOUX Loïc, SIVARD Audrey, COLIN Géraldine, - Délégués des parents : Carine MARLIERE, Fatima NASSOHI, Paquita LEFRANC ANDRES, Géraldine POUY, Elisa BRUNET, Julie TEXTORIS, Ines BENZEGHIBA, Solène PEYRAGROSSE, Laëtitia BOMBLE, - Représentants Mairie : Floyd NOVAK, Pierre-Louis DEJEAN - DDEN : Claudette GAUTHIER - Responsable périscolaire : Candice BASSEUIL - EVS : Excusés : Sonia LEBBADA, Claudia NTOTO, PARDON Céline, MAZOYER Alexia, MONTCHARMONT Jocelyne, SENS Isabelle, Absents : Serge ALVES, Isabelle PLICHON, François BORRELY, Alexandre BALLARIO, Lamia BADRA, Nassima YAYA, Pauline SEGONZAC,	
Durée : 2 h 00 min		
Nom du président :		
Fabrice BLAUDIN DE THE		
Nom du secrétaire :		
Marine GUILLOT		

Ordre du jour de la réunion :

- Création de la nouvelle école et conséquence pour notre école
 - o Décisions
 - o Conséquences pour les enseignants
 - o Conséquences pour les élèves
 - o Locaux
- Consultation sur les rythmes scolaires
- Projets pédagogiques en cours
- Bilan de la coopérative
- Hygiène, sécurité et contexte sanitaire
 - o Evolution du nombre de cas dans l'école
 - o Organisation en janvier/février
 - o Protocole sanitaire

Thèmes abordés et décisions prises :

❑ Création de la nouvelle école et conséquence pour notre école

○ Décisions

3 classes sont fermées en élémentaire

L'UPE2A est transférée à l'école Jouhaux

Une ULIS de Jaurès est transférée sur Perrin. Pas de type particulier d'ULIS, elle accueille tous types de handicap et de tous niveaux.

○ Conséquences pour les enseignants

3 enseignants doivent normalement quitter l'école, on ne sait pas encore lesquels avec certitude maternelle perd également 3 postes.

Un enseignant sera positionné sur le poste ULIS au prochain mouvement + un AESH dédié à la classe.

La classe externalisée de l'IME reste sur l'école

○ Conséquences pour les élèves

M. DEJEAN, directeur de l'Education de la Ville de Villeurbanne a replacé la création de la nouvelle école dans son contexte: 13 500 enfants scolarisés sur 25 groupes scolaires. Beaucoup d'écoles qui dépassent les effectifs de collèges moyens, surtout dans notre zone (+ de 500 élèves, 643 à Antonin Perrin). En ce moment, Villeurbanne perd des élèves, mais pas au Sud (notre zone). Ecoles extrêmement remplies → création d'un nouveau groupe scolaire, ici sur la ZAD Grand Clément. On passe par une école préfiguratrice (pas provisoire), qui va devenir à terme l'école définitive Grand Clément.

Le futur groupe scolaire sera situé au 49, rue Lafontaine. Pas des Algeco, plus moderne. Capacité de 10 classes, école primaire avec classes de maternelle et d'élémentaire, avec une même direction. 2 cours de récréation, BCD, cabinet médical, bureaux, salle de motricité...

On ne peut pas demander aux familles un mouvement dépassant 1 km ; difficile de trouver un périmètre cohérent, qui corresponde à l'école préfiguratrice et à l'école définitive. L'immédiate proximité de l'école préfiguratrice n'ira pas dans cette école, car le périmètre ne correspond pas à celui de l'école définitive. Le périmètre ne correspond qu'à l'école Perrin, pas à Jaurès. Le périmètre définitif correspondra plus aux écoles Pasteur et Berthelot (l'école définitive aura environ 20 classes). Des élèves vont donc basculer de l'école Jaurès à l'école Perrin à la rentrée prochaine, pour rééquilibrer les effectifs (système de vases communicants).

Mme TRON, adjointe à l'éducation, souhaite un soutien pour appuyer les projets pédagogiques de la future école et soutenir les équipes des différentes écoles qui vont subir un bouleversement. Soutien financier sur projet, en lien avec le périscolaire.

→ Question sur la restauration : pourquoi désengorger les écoles Jaurès et Perrin ? Car on n'arrive plus à faire manger tous les enfants. Il y aura une restauration scolaire dans l'école préfiguratrice.

→ Manque d'effectifs sur le ménage déjà présent dans l'école, est-ce que le problème ne sera pas pire avec un nouveau groupe scolaire ? Des postes sont prévus : ATSEM, référents restauration et personnel, gardien... Les recrutements sont prévus par la mairie.

→ Les élèves qui restent à Perrin auront donc de meilleures conditions de restauration ? Oui, on va dégager des places donc M. Dejean pense qu'il y aura une incidence. Mais si le transfert au collège n'a plus lieu, le problème risque d'être toujours le même ? Cela n'est pas acté pour l'instant, il faut voir : le nombre de dérogations demandées par les familles.

→ Problème évoqué par Mme Rastello des courriers qui sont parvenus aux familles en décalé, ce qui pose une confusion pour les familles et un stress. Les courriers ont été envoyés en même temps mais il y a peut-être eu un décalage dans l'arrivée des courriers.

→ Une maman qui a reçu le papier trouve qu'il aurait fallu un courrier explicatif pour que les familles comprennent mieux la situation. Elle est au courant en tant que parent délégué, mais pour une personne non-

renseignée, la nouvelle peut être un peu abrupte. Il y a eu un autre courrier au préalable de l'adjoint à l'éducation.

→ L'école définitive sera-t-elle dans le réseau du collège Jean Jaurès ? Pas encore validé avec la métropole, mais logiquement oui. Cette école sera aussi considérée en REP. Le périmètre des REP doit être revu par l'Education Nationale mais logiquement la nouvelle école sera en REP également.

→ Question d'une maman concernant l'espace famille : le standard téléphonique est injoignable. M. Dejean a conscience que c'est le talon d'Achille du service. Il vaut mieux utiliser l'outil numérique, ou se rendre sur place.

→ Mme Giraud : concernant le déménagement des classes, les enseignants aimeraient être au courant des dates de déménagement, des dates auxquelles les cartons doivent être préparés, etc... Réponse de M. Dejean concernant le problème des déménageurs : problème récurrent, ce n'est pas faute de faire des efforts dans ce sens.

○ Locaux

En cours d'année scolaire 2022-2023, nous devrions perdre les 3 bâtiments modulaires présents sur l'école. M. Dejean : cela permettra de retravailler le parvis, de gagner de l'espace de cour. Les effectifs doivent être stabilisés avant de prendre toute décision. Cela est en lien avec le projet de réaménagement des cours

→ Mme Sivard : problème de l'aménagement des cours qui nous prive d'activités sportives que l'on pouvait faire auparavant et que l'on ne peut plus faire maintenant (sachant que nous n'avons ni gymnase ni terrain de sport sur l'école + que l'école préfiguratrice sera construite sur des équipements sportifs que nous pouvions utiliser jusqu'à maintenant). L'équipement sportif paraît plus urgent qu'un parvis. Les enseignants seront-ils consultés sur l'aménagement des cours ? Impression de Mme Giraud que notre participation n'était que consultative lors des réunions précédentes. Logiquement, selon M. Dejean, tout a été bâti sur l'idée de la concertation, sur un échange avec les enseignants pour construire de la meilleure manière possible. Les enseignants ont bien été consultés, mais dans la mise en œuvre, cela ne correspond pas forcément à leurs demandes (emplacement des bacs de copeaux qui empiètent sur le terrain de basket, copeaux qui gênent les pratiques sportives, etc...). M. Blaudin de Thé pense que l'expérimentation a été mise en place très rapidement, et que cela ne pourra pas durer jusqu'à la mise en œuvre de la cour définitive. Pas de problème en maternelle : sont moins restreints sur la taille des cours et leur utilisation. Période de latence, qui ne peut pas durer trop longtemps. M. Dejean assure que la mairie ne souhaite pas une approche verticale de la situation, et que l'idée est vraiment d'écouter les demandes des enseignants et des familles.

□ Consultation sur les rythmes scolaires

La mairie réécrit le PEDT, politique éducative au sens large. En ce qui concerne l'école, il y a les moyens que met la ville sur l'école. Il y a également la question des rythmes scolaires. Une enquête a été envoyée aux enseignants et aux parents d'élèves. Les résultats sont en cours de dépouillement. Le maire souhaite faire un retour aux écoles et aux parents le 22 mars. La norme aujourd'hui est de 4 jours et demi, les villes peuvent demander une dérogation pour repasser à 4 jours (ce qui a été fait dans de nombreuses villes). Il y a peu de villes sur la métropole qui sont encore à 4 jours et demi.

Il est habituellement demandé au conseil d'école de se positionner, même si ce n'est qu'un avis consultatif. Nous ne savons pas pour l'instant si le choix arrêté se fera à la rentrée prochaine, ou à celle d'après (2022 ou 2023). M. Dejean dit que cela demande du temps. Une maman estime que nous avons déjà été beaucoup consultés ces dernières années, qu'elle s'attendait à une mise en œuvre plus rapide.

L'enquête a-t-elle touchée beaucoup de monde ? Oui, 3 fois plus de participation des familles que les précédentes enquêtes, quasiment tous les personnels enseignants.

Mme Guyot demande quels seraient les horaires si nous passions à une semaine de 4 jours ? Chaque municipalité fait ce qu'elle veut. Pour la mairie, la pause méridienne est incompressible pour faire manger tous les enfants dans les meilleures conditions possibles (il faut 2 heures). Il y aurait un allongement de l'après-midi, en restant sûrement sur la même base pour le matin. Avec des après-midis plus longs, il y aurait des récréations supplémentaires, qui nous feraient perdre du temps d'enseignement en classe. On passerait de 5 récréations à 8. Une maman dit que les enfants seraient plus reposés s'ils ne se levaient pas tôt 5 matins par semaine. Le ressenti est différent selon les enfants. A l'école, on est plus disponible pour travailler le matin. Du point de vue pédagogique, on travaille bien mieux avec 5 matinées qu'avec 4 matinées. Proposition de travailler le samedi matin ? Evocation de l'absentéisme le mercredi matin.

Idee de voter pour que le conseil d'école s'exprime sur la question. La majorité pense que la consultation en ligne ayant déjà été faite, ce n'est pas nécessaire.

☐ Projets pédagogiques en cours

- Chamagnieu : 4 classes ont vu leur séjour annulé pour cause de Covid, comme l'an dernier, on leur propose une journée à Chamagnieu.

- Capitale Française de la Culture : projets dans l'école.

* Plusieurs ont été faits, notamment en CM2 avec l'ENM (composer des sons numériques pour illustrer les pages d'un album, qui s'intitule L'envers des couleurs. Il en ressort un morceau de 8 mn, qu'il est possible d'écouter sur le blog de l'école) et Les chouettes (association qui travaille sur l'évolution du monde à cause et avec l'Homme. Le but est de faire un marché des connaissances au CCO avec les autres classes concernées).

* Exposition au Pôle Pixel sur les effets spéciaux : Certaines classes sont un peu déçues de la façon de faire, elles n'ont pu que visiter l'exposition sans participer aux ateliers. L'exposition était très intéressante, les élèves étaient ravis et ont appris plein de choses.

* Fête du livre : 3 classes de CM1 inscrites pour une rencontre avec un auteur italien, autour d'un livre « Tu verras quand tu seras grand ». Le but est de travailler sur l'auteur avec de la production d'écrit ou de l'illustration.

* Grand Charivari : les réunions ont été annulées et repoussées, rien n'est encore très concret.

* CPB projet avec le Zola. Les enfants ont des pellicules, ils doivent « décorer » les pellicules, puis elles seront mises bout à bout avec celles des autres classes concernées, et le court-métrage qui en découlera sera projeté au Zola.

* Classe de M. Marcoux/Mme Mazoyer : projet Micro folies. Le but est de fabriquer un mobile et une bande sonore qui seront exposés dans l'école et dans d'autres lieux.

- Le 100^{ème} jour : jeudi dernier, c'était le 100^{ème} jour d'école. Activités en mathématiques, français, EPS, arts visuels autour du nombre 100 + les élèves ont apporté des collections de 100 objets.

- Chorales : 2 chorales en extérieur.

- Danse : plusieurs projets danse à la MJC.

- Si la vie m'était contée : le cycle 2 est concerné par un projet contes avec Marie-Laure Millet, comédienne-conteuse. Elle est dans l'école tous les jeudis et travaille avec les CP, Ce1 et CE2, sur différents thèmes : les contes en randonnées, les contes des origines, le Petit Prince. 5 à 6 séances avec chaque classe, certaines classes ont terminé leur cycle, d'autres viennent de commencer. Grande journée prévue le 23 juin de restitution de groupe. Possibilité d'ouvrir cette journée aux parents ?

→ Mme Giraud : question concernant la salle informatique, va-t-on la garder ? Dans la plupart des écoles, les salles informatiques sont abandonnées pour coupler salle informatique et BCD. Beaucoup de salles informatiques sont obsolètes ; la mairie choisit de doter les écoles de tablettes et d'ordinateurs portables. A terme, l'optique est de gagner de l'espace sur les salles infos, d'avoir du matériel plus moderne et couplé avec la BCD. Nous avons déjà sur l'école deux classes mobiles (jeux de tablettes), qui sont utilisées par certaines classes. Mais on ne travaille pas les mêmes choses avec une tablette et avec un ordinateur. Le traitement de texte, les mails, etc ne pourront pas être étudiés de la même manière sans salle informatique. (La salle informatique de l'école pourrait devenir la classe ULIS). Les enseignants sont d'accord pour travailler sur des ordinateurs portables, mais combien de temps entre la disparition de notre salle informatique et la réception desdits ordinateurs portables.

☐ Bilan de la coopérative

Bilan de l'année dernière (2020-2021) : résultat très positif, surtout lié au confinement du printemps dernier. Nous avons dépensé moins d'argent que ce que nous avons reçu. Il y aura sûrement moins d'argent l'année prochaine car les enseignants profitent de cet argent accumulé pour multiplier les sorties et les projets.

Bilan de la coopérative

– Bilan de l'année scolaire 2020 -2021

- Recettes: 22 511 €
- Dépenses: 19 846 €
- Résultat: +2 665 €
- Actif: 9 351 €

– Pour rappel: Bilan de l'année scolaire 2019 - 2020

- Recettes: 24 242 €
- Dépenses: 20 853 €
- Résultat: +3 389 €
- Actif: 6 686 €

Les comptes de l'Association Sportive ne sont plus dans ceux de l'école, le problème a été réglé la semaine dernière.

Les recettes viennent : des adhésions, des subventions de la mairie, des photos de classe (environ 900€). L'association des parents d'élèves a proposé l'impression de torchons, à l'équipe éducative de décider comment répartir car il n'est pas possible d'imprimer un torchon pour toute l'école. Le matériel a été donné au directeur, les parents d'élèves préfèrent que chaque élève dessine un bonhomme mais n'imposent rien à l'équipe éducative.

Les dépenses viennent : du matériel (livres, matériel pédagogique, sportif, jeux de société...), de l'USEP (adhésion des classes), des interventions à l'école (spectacle dans la cour, astronomie...), photos de classe, sorties (à noter que les tickets TCL sont désormais gratuits), adhésion à l'OCCE (non obligatoire mais facilite grandement les choses), dépenses administratives.

Les comptes détaillés sont disponibles auprès du directeur.

□ Hygiène, sécurité et contexte sanitaire

○ Evolution du nombre de cas dans l'école

70 cas chez les élèves entre janvier et février. Seulement 1 depuis la reprise.

○ Organisation en janvier/février

Peu de fermetures de classes, mais comme nous ne pouvons pas répartir les élèves, ils devaient rester à la maison. Concernant le nettoyage des locaux, la situation n'a toujours pas évolué.

○ Protocole sanitaire

Dès lundi prochain, plus de masque. Logiquement les tests salivaires sont arrêtés, mais certaines écoles peuvent être tirées au sort.

Le conseil est clos à 20h15